



Collège Catts Pressoir

Courrier électronique : admin@cpressoir.org
Internet : <http://cpressoir.org>

Demande d'admission 2019-2020

Étapes à suivre pour une admission en Troisième Année

1. Soumettre à l'Administration du Collège, à partir du 1^{er} mars 2019:

- 1.1- Le **formulaire d'inscription** complètement rempli, qui est disponible sur le site <http://www.cpressoir.org/images/Formulaire2DOBInscription1920.pdf>
- 1.2- Une copie des Bulletins
 - de la Première Année, 2017-2018
 - de la Deuxième Année, 2018-2019
- 1.3- L'original et une copie de l'**acte de naissance** ou de l'**extrait des archives**.
La date de naissance doit être comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011.
- 1.4- Deux **photos d'identité identiques** et récentes.
- 1.5- La somme de 4000.00 Gdes.
- 1.6- Une copie d'une pièce d'identité valide des parents.

2. Évaluation

- 2.1- Lorsque le dossier de demande d'admission sera déposé à l'Administration du Collège, le « **Livret d'inscription 2019-2020** », contenant la date de l'évaluation, vous sera remis.
- 2.2- Les prérequis, nécessaires à l'évolution équilibrée de ses habiletés et à son développement personnel, seront évalués. Les résultats nous permettront de compléter l'étude de son dossier et d'identifier certaines compétences à améliorer, éventuellement, s'il doit être admis en Troisième Année au Collège.
- 2.3- Les résultats partiels ou définitifs seront notifiés, par courrier électronique, dans un délai de 10 jours après l'évaluation.

3. Rencontre éventuelle avec les parents

- 3.1- En vue d'harmoniser les compétences de votre enfant avec les nouvelles orientations de la Troisième Année qui seront mises en place en 2019-2020, vous serez invités, si nécessaire, à une rencontre avec un membre de la Direction.
- 3.2- Les résultats définitifs vous seront communiqués, par courrier électronique, dans un délai de 8 jours après la rencontre.

Nous vous invitons à visiter périodiquement notre site <http://cpressoir.org> pour vous informer sur l'évolution de votre futur Collège.